

Règlement

Art.1 : Inscriptions

En ligne sur oxygene.esbomnisports.com jusqu'au vendredi 30 septembre.

Droits d'engagement :

- Tanaïssienne nocturne 12km : 12 €
- Marche nordique nocturne : 5€
- 21,1 kms : 16 €
- 10km s : 11 €
- 5kms : 6 €
- Grande Tanaïssienne (nocturne + 21km) : 22 €
- Randonnée : 5€

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ESB Oxygène

Art 2 : Parcours : 5, 10 et semi mesurés, départs et arrivées à Tanaïs. Chaque kilomètre sera indiqué.

Art 3 : Ravitaillement aux 5ème, 10ème, 15ème et à l'arrivée.

Art 4 : Chronométrage et classement des courses par PROTIMING.

Chaque participant sera équipé d'une puce électronique. Les résultats seront publiés sur le site d'arrivée et sur les sites internet suivants : site des Blanqueforteresses, site PROTIMING, courir 33, site de la FFA.

Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leur résultat sur ces sites en cas de motif légitime (fournir une demande écrite lors de l'inscription et, pour la FFA, en faire directement la demande à l'adresse électronique cil@athle.fr).

Art 5 : Sécurité : Assurée par la police municipale, des cibistes et des commissaires bénévoles munis de teeshirts orange.

Art 6 : Licences : L'épreuve est ouverte à tous licenciés FFA, pass'running, Ufolep, Athlé entreprise, FSCT, Triathlon, Unss Ugsel, Athlé running avec mention athlétisme, sous réserve de la présentation d'une licence en cours de validité

Les non-licenciés courent sous leur entière responsabilité et doivent joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, daté de moins d'un an.

Art 7 : Catégories d'âge :

- semi ouvert aux coureurs nés en 1998 et avant
- 10kms et nocturne ouverts aux coureurs nés en 2000 et avant
- 5kms ouvert aux coureurs nés en 2002 et avant

Art 8 : Les accompagnants à vélo sont autorisés sur la seconde partie du semi seulement (à partir de la séparation avec le 10 km, à Tanaïs) à condition de ne pas gêner les coureurs.

Art 9 : Courses des jeunes : Lieu bois de Tanaïs

Horaires et distances :

- Pitchouns (2009 et après) : 500m 11h00
- Ecole d'athlétisme : (2007et 2008) : 750m 11h10
- Poussins (2005 et 2006) : 1500m 11h20
- Benjamins (2003 et 2004) : 2000m 11h30 (classement > certificat médical obligatoire)*.

Art 10 : Randonnée – départ 9h15 de Tanaïs – retour prévu vers 12h

Art 11 : Marche Nordique nocturne : départ 20h00 (voir site de l'ESB marche nordique)

Art 12 : Le non-respect des bénévoles peut entraîner la disqualification immédiate du concurrent.

Art 13 : Droit à l'image : les participants autorisent l'ESB Oxygène à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient paraître, prises à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports et pour une durée illimitée.